

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomates

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché


Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : HGS cire naturelle pour tomates
Utilisation du produit : Protège les sols en terre cuite de la saleté importante et renforce leur couleur

Identification de la société/entreprise

Producteur : HG International b.v. **No de téléphone:** : +31 (0)36 54 94 700
Adresse : Damsluisweg 70 **Fax** : +31 (0)36 54 94 744
1332 EJ Almere **Interne:** : www.hginternational.com
Pays : The Netherlands
Importateur : MARTEC HANDELS AG
Adresse : Seestrasse 199
CH-8820 Wädenswill

No de téléphone: : +41.1.783.95.30/31 **Fax** : +41.1.783.95.49
Pays : Suisse

 **Numéro d'appel d'urgence** : Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
+41.01.251.51.51 24-h-Notfallnummer 145

2. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification
Suisse naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	30 - 100	10 Xn; 65 66, 67 N; 51/53

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Ce produit ne contient pas, à la connaissance du fournisseur, de substances dangereuses dans des quantités justifiant leur inscription dans la présente section, en accord avec la réglementation de l'Union Européenne et avec les réglementations nationales.

* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomettes

3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

- Classification** : R10
R66, 67
N; R51/53
- Risques physiques/chimiques** : Inflammable.
- Risques pour la santé** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Risques pour l'environnement** : Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec la peau** : Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

- Moyens d'extinction** : En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du CO₂.
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
Non disponible.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomettes

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.
- Précautions relatives à l'environnement** : Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié pour les déchets. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Éviter tout contact du produit déversé avec le sol et les eaux superficielles.
- Entreposage** : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).
- Matériaux d'emballage**
- Recommandé** : Utiliser le contenant d'origine.
- Utilisations spécifiques** : Non disponible.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition : Non disponible.

Nom des ingrédients Limites d'exposition professionnelle

Suisse

Contrôles de l'exposition

- Contrôle de l'exposition professionnelle** : Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.
- Protection respiratoire** : Une ventilation adéquate est normalement requise lorsqu'on manipule ou utilise ce produit. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des manchettes ou des gants étanches et résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
>8 heure(s) (temps d'interférence): Gants en caoutchouc butylique.

Date d'édition

26-10-2005.

Version

5.02

Page 3 de 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomettes

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
Protection de la peau : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

Apparence
État physique : Liquide. (Pasty)
Couleur : Jaune.
Odeur : Solvant.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : Non applicable.
Point de fusion : 26°C (78.8°F)
Point d'ébullition : 157 à 198°C (314.6 à 388.4°F)
Point d'éclair : Coupe fermée: 40°C (104°F). (Pensky-Martens.) Creuset ouvert: 39°C (102.2°F).
Inflammabilité (solides, gaz) : Non applicable.
Caractéristiques d'explosivité : Non disponible.
Limites d'explosivité : Seuil minimal: 0.6% Seuil maximal: 6.5%
Propriétés oxydantes : Non disponible.
Densité relative : 0.78 g/ml (20°C / 68°F)
Solubilité : Insoluble dans l'eau froide, l'eau chaude.
Viscosité : Dynamique: 208.9 cP

Autres informations

Température d'auto-inflammation : 210°C (410°F)

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité : Le produit est stable.
Conditions à éviter : Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières à éviter : Extrêmement réactif ou incompatible avec OXIDIZING AGENTS, les acides.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau.
Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité aiguë

Nom des ingrédients	Test	Résultat	Voie	Espèces
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	DL50 DL50	>5000 mg/kg >3000 mg/kg	Orale Cutané	Rat Lapin

Date d'édition

26-10-2005.

Version

5.02

Page 4 de 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomates

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets nocifs divers : Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Truite (CL50)	96 heure(s)	41.4 mg/l
	Crevette (CI50)	96 heure(s)	4.3 mg/l

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Effets nocifs divers

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Il faudra éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Classification des déchets : Non applicable.


: Non disponible.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

:

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

<u>Informations réglementaires</u>	<u>Numéro NU</u>	<u>Nom d'expédition correct</u>	<u>Classe</u>	<u>Groupe de conditionnement</u>	<u>Étiquette</u>	<u>Autres informations</u>
Classe ADR/RID	1300	UN 1300, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADR (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)	3	III		<p><u>Numéro d'identification du danger</u> 30</p> <p><u>Quantité à déclarer</u> 45</p> <p><u>Remarques</u> Limited quantity for</p>

Date d'édition



26-10-2005.

Version

5.02


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomettes

						upto 5 litre inner packing Else; UN 1300, TURPENTINE SUBSTITUTE, (White Spirit, mixture), class 3, III, ADR
Classe ADN	1300	UN 1300, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADNR (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)	3	III		<p>QD (Quantité à déclarer) ADN 45</p> <p>Remarques Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; UN 1300, TURPENTINE SUBSTITUTE, (White Spirit, mixture), class 3, III, ADNR</p>
Classe IMDG	1300	"dangerous goods in limited quantities of class 3" (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré). Polluant marin (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)	3	III		<p>Programmes d'urgence ("EmS") F-E, S-E</p> <p>Polluant marin Polluant marin (P)</p> <p>Quantité à déclarer 30</p> <p>Remarques Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; TURPENTINE SUBSTITUTE, (White Spirit, 83%, mixture), UN 1300, class 3, PG III , (+40°C c.c.)</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomates

Classe IATA-DGR	1300	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 1300, PG III (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)	3	III		-
------------------------	------	---	---	-----	---	---

15. Informations réglementaires

Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de dangers :



Dangereux pour l'environnement.

Phrases de risque :

- : R10- Inflammable.
- R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité :

- : S2- Conserver hors de la portée des enfants.
- S29/56- Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- S43- En cas d'incendie, utiliser Poudre. sable. CO2.
- S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Utilisation du produit :

- : Non classifié et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.
- Produit de consommation.

Classification statistique de la CEE (code douanier) :

- : 32089091

Information sur l'identification des composants :

- : 30% et plus: hydrocarbures aliphatiques, 5% ou plus, mais moins de 15%. hydrocarbures aromatiques

Réglementations nationales

Suisse

Classe LRV (Ta-Luft) :

- : Non disponible.

Classe de toxicité :

- : Libre

OFSP :

- : 88849

Teneur en COV :

- : Exonéré.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS cire naturelle pour tomates

16. Autres informations

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse : R10- Inflammable.
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse : Xn - Nocif
N - Dangereux pour l'environnement.

Autres informations : Non disponible.

Commentaires lors de la révision : Non disponible.

Historique

Date d'impression : 26-10-2005.
Date d'édition : 26-10-2005.
Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.
Version : 5.02

Vérfié par T. Rutgers.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.